

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

Ajustement de la carte scolaire en Seine-Maritime : des ouvertures de classe actées - Société

2-3 minutes

Seize ouvertures de classes, dont cinq sont des annulations de fermeture : voilà, après le comptage effectué dans les écoles à la rentrée, l'ajustement effectué sur la carte scolaire en Seine-Maritime.

Aucune classe ne fermera donc aux écoles Langevin-Wallon de **Gonfreville-l'Orcher**, Jules-Durand du **Havre**, Victor-Duruy de **Saint-Étienne-du-Rouvray**, de **Douvrend** et de **Saint-Arnoult**.

Concernant cette dernière, l'annulation se fait car l'académie va accompagner l'établissement scolaire pour un projet de restructuration. De même à Saint-Hellier : « *J'ai décidé d'ouvrir un poste provisoire [pour l'année scolaire, NDLR] en maternelle car le conseil municipal a, en juillet, autorisé le maire à s'engager dans la convention cadre « pour une offre scolaire et éducative de qualité »* », présente le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) en Seine-Maritime, **Olivier Wambecke**. « *L'organisation pédagogique de l'école de Saint-Hellier doit évoluer en concertation avec les communes voisines* », précise l'académie. Le Dasen se réjouit aussi du taux d'encadrement « *jamais atteint* » dans le département : 5,56 enseignants pour 100 élèves. Alors que la création de 34 postes était annoncée avant les vacances, ce sont finalement 39 qui

l'ont été.

Concernant les accompagnants des élèves en situation de handicap, ce sont 216 équivalents temps plein qui ont été ajoutés aux 750 déjà existants. En Seine-Maritime, 5 000 élèves du premier et second degrés sont en situation de handicap. Au 26 juillet, plus de 2 000 étaient notifiés, par la Maison départementale des personnes handicapées, comme devant bénéficier d'un accompagnement. « *Tous l'étaient à la rentrée. Et concernant les 400 nouvelles notifications que l'académie a reçues le 26 août, les élèves concernés seront accompagnés avant le 10 septembre* », promet le Dasen, qui souligne une rentrée « *100 % inclusive en Seine-Maritime* ».